

ARTICLES

LEBRUN, R. et GRODDEK, G., <i>Syro Anatolica Scripta Minora VII</i>	1
MOAWAD, S., <i>Exegese des Makarios von Tkōou über den Erzengel Michael</i>	11
PIERRE, M.-J., <i>Les « nouvelles Tables » du Sinai: organisation monastique et pédagogie spirituelle chez Jean Climaque</i>	27
BUTTS A.M., <i>The affliction of exile: a Syriac Memrā by David Puniqāyā</i>	53
GARSOĪAN, N., <i>L'inter règne arménien. Esquisse préliminaire</i>	81
LA PORTA, S., <i>A fourteenth-century Armenian polemic against Judaism and its Latin source</i>	93
SCHNEIDER, M., <i>Des Yamāmī dans l'Enderta (Tigre)</i>	131
LANGERMANN, T., <i>Abū al-Faraj Ibn al-Ṭayyib on Spirit and Soul</i>	149
HOLLENBERG, D., <i>Neoplatonism in pre-kirmānīan Fāṭimid doctrine. A critical edition of the prologue of the Kitāb al-fatarāt wa-l-qirānāt</i>	159
Miscellanea à propos d'ouvrages récents	
LANGLOIS, M., À propos de J.-C. HAELEWYCK, <i>Grammaire comparée des langues sémitiques</i>	203
JULLIEN, C., À propos de I. RAMELLI (a cura di), <i>Atti di Mar Mari</i>	219

BIBLIOGRAPHIE

NERSES OF LAMBRON, *Commentary on the Revelation of Saint John*, Transl. by R.W. THOMSON (I. DORFMANN-LAZAREV), p. 231 — J.T. WALKER, *The Legend of Mar Qardagh: Narrative and Christian Heroism in Late Antique Iraq* (S. PANAGOPOULOS), p. 236 — И.Г. КОНОВАЛОВА, Ал-Идриси о станах и народах Восточной Европы [I.G. KONOVALOVA, *Al-Idrisi: au sujet des pays et des peuples de l'est de l'Europe*] (J.-Ch. DUCENE), p. 237 — *Cahiers de linguistique de l'INALCO*, 2003-2005/5, *Linguistique arabe* (J. GRAND'HENRY), p. 241 — Ouvrages envoyés à la Rédaction, p. 245.

LE MUSÉON

REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

FONDÉ EN 1881 PAR CH. DE HARLEZ

SUBVENTIONNÉ PAR L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

TOME 122 — Fasc. 1-2

EXTRAIT

LOUVAIN-LA-NEUVE
2009

LE MUSÉON
REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES
PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Président: Bernard COULIE
« LE MUSÉON »

LE MUSÉON paraît actuellement en deux volumes doubles par an.

Prix de l'abonnement annuel, payable d'avance: 80 €, port non compris.

Adresse de la Rédaction (articles, épreuves, revues en échange, livres pour comptes rendus): Andrea SCHMIDT, LE MUSÉON, Place Blaise Pascal, 1, B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique).
lemuseon@uclouvain.be

Comité de Rédaction: Professeurs Bernard Coulie (Université catholique de Louvain), Godefroid de Callatay (Université catholique de Louvain), Johannes den Heijer (Université catholique de Louvain), Jean-Claude Haelewyck (Université catholique de Louvain), René Lebrun (Université catholique de Louvain), Paul-Hubert Poirier (Université Laval), Andrea Schmidt (Université catholique de Louvain), Giusto Traina (Université de Rouen), Theo Van Lint (Oxford University), Luc Van Rompay (Duke University).

Les articles envoyés à la Rédaction sont soumis à l'avis des membres du Comité de Rédaction ou de spécialistes désignés par eux.

Adresse de l'Administration (abonnements, vente de volumes d'années écoulées): LE MUSÉON, Éditions Peeters, Bondgenotenlaan 153, 3000 Louvain (Belgique), peeters@peeters-leuven.be

Le Muséon est référencé (résumé + indexation) dans Arts & Humanities Citation Index and Current Contents/Arts & Humanities; MLA Directory of Periodicals; Bibliographie linguistique/Linguistic Bibliography; Index Islamicus; Elenchus Bibliographicus (Ephemerides Theologicae Lovanienses); Scopus; INIST/CNRS; CrossRef; Thomson Scientific Links, European Reference Index for the Humanities (Classe A).

ISSN 0771-6494
eISSN 1783-158X

Ce tiré à part ne peut être mis dans le commerce

MISCELLANEA À PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS

À propos de J.-C. HAELEWYCK

*Grammaire comparée des langues sémitiques**

C'est en 1910 que W. MARÇAIS et M. COHEN publiaient à Paris un *Précis de linguistique sémitique*, traduction remaniée de la *Semitische Sprachwissenschaft* de C. BROCKELMANN (Leipzig, 1906). A l'époque, la première partie de l'*Histoire générale et système comparé des langues sémitiques* d'E. RENAN avait déjà connu plusieurs rééditions, mais ne traitait que de l'histoire des langues sémitiques; plus tard, l'introduction aux *Langues et écritures sémitiques* de P. DHORME (Paris, 1930) offrira une présentation succincte de chaque langue, sans proposer de grammaire comparée. Une description plus récente, tenant notamment compte de l'ougartique, apparaîtra dans la nouvelle édition des *Langues du monde* (Paris, 1952), où M. COHEN traite de l'ensemble chamito-sémitique. Ce même ensemble fera l'objet d'un volume édité par D. COHEN en 1988, *Les langues dans le monde ancien et moderne. Troisième partie: les langues chamito-sémitiques* (Paris).

Entre présentations sommaires et publications spécialisées, les linguistes et grammairiens francophones n'ont récemment guère produit de véritable grammaire comparée des langues sémitiques. Reconnaissons-le, il s'agit là d'un exercice ambitieux et périlleux: ambitieux, car il faut rendre compte de la diversité qu'elles manifestent; périlleux, car leur description reste souvent fragmentaire et partiellement hypothétique. C'est donc un véritable défi qu'a relevé J.-C. HAELEWYCK dans sa *Grammaire comparée des langues sémitiques* (Bruxelles, 2006); il offre pour la première fois en langue française une introduction récente, accessible et complète aux principales questions de la linguistique sémitique. Il convient de saluer ce travail et d'en féliciter son auteur.

Après une brève introduction et une première partie consacrée à la classification des langues sémitiques, l'ouvrage suit la structure tripartite phonologie / morphologie / syntaxe bien connue des grammairiens; le

* J.-C. HAELEWYCK, *Grammaire comparée des langues sémitiques. Éléments de phonétique, de morphologie et de syntaxe (Langues et cultures anciennes, 7)*, Bruxelles, Éditions Safran, 2006. 192 pages, 165 x 240 mm, ISBN 2-87457-003-6.

lecteur ne sera donc pas dérouteré par cette articulation à la fois logique et pédagogique. L'introduction s'intéresse au concept des langues dites «sémitiques» et à l'origine de leurs locuteurs; selon l'auteur, «les populations parlant le protosémitique étaient installées en Afrique au V^e millénaire» (p. 8). On est surpris d'apprendre que le protosémitique était une langue existante et réellement parlée, puisqu'il s'agit avant tout d'un outil linguistique permettant de décrire des mécanismes et évolutions attestés dans les diverses langues sémitiques. L'auteur pondère dans un premier temps son propos en qualifiant le protosémitique de «reconstitution théorique» (p. 10), mais parle ensuite de «langue primitive». Une telle langue a-t-elle jamais existé? Les caractéristiques communes exhibées par les langues sémitiques requièrent-elles un stade antérieur commun? Une telle affirmation mériterait d'être argumentée.

La première partie (p. 13) propose ensuite une classification des langues sémitiques. L'auteur distingue quatre groupes: nord, est, ouest, et sud; cette classification originale, déjà adoptée par E. LIPÍŃSKI¹, veut notamment rendre compte de certaines langues qui mettraient à mal la répartition traditionnelle. Ce serait, par exemple, le cas de l'ougaritique (noté «ugaritique» dans la *Grammaire*), attesté dans des inscriptions cunéiformes alphabétiques et syllabiques (ce que l'auteur omet de préciser) du Bronze Récent. Elles auraient «surtout» (!) livré des textes mythologiques, avec pour exemple les légendes de Danel, Aqhat, et Keret (p. 17 §19); on est surpris de trouver une telle vocalisation dans un ouvrage de grammaire, mais plus encore de ne pas voir mentionnée parmi les «dernières grammaires» (n. 14) celle de J. TROPPER (plus de mille pages!)², à laquelle on ajoutera le manuel francophone de P. BORDREUIL – D. PARDEE³.

De quelles langues peut-on rapprocher l'ougaritique? L'auteur fait allusion à des affinités avec l'araméen, prenant pour exemple le /d/ représenté par {d} et non {z}⁴; mais *quid* de l'araméen ancien, de l'araméen d'Égypte, de certains manuscrits de la mer Morte, etc., où l'on a réguliè-

¹ *Semitic Languages. Outline of a Comparative Grammar*, Leuven, 1997, p. 49 §4.5.

² *Ugaritische Grammatik*, Münster, 2000, dont D. PARDEE a publié en ligne un compte-rendu volumineux dans *Archiv für Orientforschung*, 50 (2003/2004).

³ *Manuel d'ougaritique*, Paris, 2004.

⁴ Précisons toutefois que l'ougaritique possède bien un graphème {d} correspondant au protosémitique /d/; la graphie {d} n'est pas systématique, y compris pour l'exemple *ḥd* du tableau p. 52: voir p. ex. {ḥd} in CAT 1.12 II 32 (M. DIETRICH – O. LORETZ – J. SANMARTÍN, *The Cuneiform Alphabetic Texts from Ugarit, Ras Ibn Hani and Other Places*, Münster, 1995, p. 34).

rement {z}⁵? Vient ensuite une liste de onze arguments en faveur d'un rattachement au groupe cananéen (p. 18 §21); cette argumentation (empruntée à J. TROPPER) semble plutôt convaincante, et l'on attend une liste de contre-arguments solides justifiant la classification de l'ougaritique au sein du groupe nord-sémitique. Malheureusement, l'auteur indique simplement qu'il suit la position de E. LIPÍŃSKI, sans autre justification.

Après une brève présentation de l'akkadien (noté «accadien»), seul représentant du groupe est-sémitique (l'éblaïte, noté «éblite», étant rattaché au groupe nord-sémitique), l'auteur s'attarde sur le groupe ouest-sémitique (p. 20), représenté par le plus grand nombre de langues. On appréciera les illustrations de divers systèmes d'écriture et le soin apporté à recenser les principales sources de documentation. Parmi les langues cananéennes, l'auteur cite premièrement les célèbres pseudo-hiéroglyphes de Byblos (p. 20 §29), qui défient encore les tentatives de déchiffrement; si leur mention est bienvenue, un classement au sein du «cananéen ancien» paraît imprudent devant le mystère environnant ces textes. En revanche, une classification plus précise de la dialectologie hébraïque aurait été souhaitable: l'«hébreu ancien» (p. 22 §35) absorbe ainsi l'hébreu postexilique et même mishnique, alors que des évolutions majeures y sont visibles à plusieurs niveaux (p. ex. /s/ > /s/; disparition de l'infinitif absolu; système verbal temporel; etc). De même pour la vocalisation: seule celle des Massorètes est mentionnée (p. 23 §38), en étant par ailleurs qualifiée d'«artificielle», différente de celle attestée par certaines transcriptions grecques. D'autres vocalisations auraient pu être mentionnées (p. ex. babyloniennes ou palestiniennes); quant à l'hébreu samaritain, il est malheureusement absent de la classification. L'auteur fait pourtant allusion au «Pentateuque samaritain» (p. 31 §60), mais dans une section consacrée aux dialectes araméens tardifs dont fait partie «le samaritain»; or, le Pentateuque samaritain est bien rédigé en *hébreu samaritain*, contrairement à son *targum* qui, comme son nom l'indique, représente l'*araméen samaritain*.

L'araméen, justement, bénéficie d'une présentation complète selon la classification traditionnelle en araméen ancien, d'empire, moyen, tardif, et moderne (p. 26 §49). Les divers chronoclectes et topolectes sont listés, avec leurs principaux témoins. Parmi les caractéristiques linguistiques

⁵ Voir p. ex. R. DEGEN, *Altaramäische Grammatik der Inschriften des 10.-8. Jh. v. Chr.*, Wiesbaden, 1969, p. 33; T. MURAOKA – B. PORTEN, *A Grammar of Egyptian Aramaic. Second revised edition*, Leiden – Boston, 2003, p. 3; U. SCHATTNER-RIESER, *L'araméen des manuscrits de la mer Morte*, Prahins, 2004, p. 35-36.

communes, l'auteur retient tout d'abord un traitement des interdentes «différent de celui de l'hébreu» (p. 25 §48); mais comme signalé plus haut, la sonore /d/ est parfois notée {z} comme en hébreu; de même pour la sourde /t/, notée le plus souvent {š} en araméen ancien⁶.

Les inscriptions sur plâtre de Deir 'Alla (p. 27 §52) sont célèbres à plusieurs titres; d'une part, parce qu'elles sont témoins du prophétisme au Levant à l'âge du fer; d'autre part, parce qu'il y est question d'un certain *bl'm brb'r* à comparer au prophète biblique Balaam fils de Béor (Nb 22, 5ss)⁷; enfin, parce que la langue de ces inscriptions est difficile à classer, présentant tantôt des affinités avec l'araméen, tantôt avec le cananéen, ce dont l'auteur rend très justement compte. N'est-il pas dès lors imprudent d'affirmer que ces textes «font aussi partie de l'araméen ancien»?

Les dialectes nord-arabes (p. 31) bénéficient eux aussi d'un traitement détaillé; l'arabe a longtemps été la langue sémitique de référence, tant au niveau grammatical que lexicographique; sa richesse consonantique contrastait avec l'«appauvrissement» dont témoignaient les autres langues sémitiques, tant à l'est qu'à l'ouest. L'auteur souligne les difficultés de cette approche (p. 35 §86) et présente d'autres théories jugées elles aussi problématiques (notamment p. 36 n. 44). Bien qu'un tel ouvrage ne puisse discuter de ces questions plus en détail, il est appréciable de les voir mentionnées.

Le sudarabique⁸ est classé dans un groupe à part entière, appelé «sémitique sud» (p. 36); pourtant, l'auteur reconnaît qu'«il ne paraît plus possible de classer le sud-arabe et l'arabe dans des groupes distincts» (p. 36 n. 45). On aurait aimé connaître les raisons qui l'ont poussé à opter malgré tout pour la classification de E. LIPÍŃSKI. Aux dialectes sudarabiques anciens et modernes viennent s'ajouter ceux de l'Éthiopie, divisés en deux groupes: nord- et sud-éthiopien (p. 39 §98). Le *gə'əz* occupe à juste titre une place importante dans cette section; on signalera l'emploi d'un «e» (et non «ə» voire «ë») pour noter le sixième ordre, contrairement à l'usage en vigueur⁹. Ainsi trouvera-t-on par exemple la

⁶ Voir p. ex. R. DEGEN, *Altaramäische Grammatik*, p. 33.

⁷ Cela ne signifie par pour autant, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, que les textes de Deir 'Alla sont «inspirés de l'épisode biblique du devin Balaam» (p. 27 §52). Il paraît plus prudent de parler de sources ou traditions communes à ces deux récits.

⁸ Signalons que l'auteur emploie le terme «sud-arabique» uniquement pour désigner des dialectes modernes, et préfère parler de «sud-arabe» pour les dialectes anciens; on ne retrouve pas cette distinction pour le nord-arabe et ses dialectes anciens ou modernes.

⁹ Citons quelques exemples représentatifs: A. DILLMANN, *Ethiopic Grammar*, second

transcription *kaleb* en éthiopien, où le *e* est un «*sh'wa* voisé» (p. 80 §292), à côté de l'arabe (parlé) *keleb*, où le *e* note (comme pour les autres langues de la *Grammaire*) une voyelle antérieure pleine. Une telle confusion est bien regrettable, surtout dans un ouvrage de grammaire comparée.

Après avoir dressé un inventaire précis des langues sémitiques, l'auteur s'intéresse à leur phonologie (p. 43), avec non seulement une présentation complète du système consonantique et vocalique, mais également un inventaire des nombreux changements phonétiques, et même une discussion des questions de syllabe et d'accentuation. C'est une agréable surprise pour un volume de ce gabarit, qui montre bien la capacité de l'auteur à offrir un exposé complet tout en restant accessible. Pour les consonnes, il propose une classification selon le *point d'articulation* et le *mode d'articulation* (p. 44 §111), ce dernier ne distinguant que les occlusives et constrictives (p. 45 §117). On est surpris de ne pas voir mentionnée la sonorité, mais celle-ci est finalement bien présente dans une autre section, avec l'emphase (p. 46). La présentation des dentales (p. 45 §114) anticipe d'ailleurs la classification selon le mode d'articulation, puisque les occlusives, nasale, latérale, vibrante, et fricatives y sont déjà distinguées. On notera également une certaine hésitation dans l'intitulé des différents points d'articulation: ainsi le groupe des «laryngales» regroupe-t-il les laryngales et les pharyngales, ce qui peut prêter à confusion. Les sémitisants parlent volontiers du groupe des «gutturales»; si ce terme devait poser problème, mieux vaudrait en tous cas parler du groupe des «pharyngales et laryngales». De même, l'auteur ne semble pas distinguer les «vélares», articulées au niveau du voile du palais, des «uvulaires», articulées au niveau de la *luette* (p. 45 §115).

Il est vrai que la réalisation d'un certain nombre de phonèmes reste incertaine; ainsi le /q/ pourrait être une uvulaire et non une vélaire (p. 47 §125), le /d/ une latérale sourde /š/, etc. Signalons également que la vélaire fricative sourde est notée /h/ dans la *Grammaire* (et non /ħ/), mais pas systématiquement (voir p. ex. p. 50 §133). Il convient donc de distinguer phonèmes et graphèmes, ce que ne fait pas toujours l'auteur; par

edition enlarged and improved, translated by James A. CRICHTON, London, 1907, p. 26; M. CHAINE, *Grammaire éthiopienne*, nouvelle édition, Beyrouth, 1938, p. 3; W. LESLAU, *Comparative Dictionary of Ge'ez (Classical Ethiopic)*, Wiesbaden, 1987, p. xxi; J. TROPPEL, *Altäthiopisch. Grammatik des Ge'ez mit Übungstexten und Glossar*, Münster, 2002, p. 5; etc.

exemple, le tableau de comparaison des interdentes (p. 52-53) fait correspondre au protosémitique ʔ l'araméen ancien š et l'araméen d'empire t , sans préciser s'il s'agit d'un phonème ou d'un graphème. Or, c'est précisément l'alternance entre les graphèmes {š} et {t} pour noter le phonème /t/ qui conduit à conclure au maintien de cette interdente en araméen, ce dont l'auteur est bien conscient (p. 54 §144).

Dans le même tableau, le protosémitique ʔd^{10} correspond à l'araméen d'empire ʔhad ; cette fois-ci, l'auteur ne note pas les graphèmes mais leur réalisation phonétique supposée. Selon lui, le /d/ en position finale aurait à cette époque été prononcé /d̄/ (voir n. 70); il est permis de douter qu'un tel phénomène de spirantisation ait déjà pris place en araméen d'empire (rappelons que la vocalisation de l'araméen biblique est tardive), mais cet exemple illustre bien la nécessité de distinguer les phonèmes eux-mêmes des modifications secondaires qu'ils peuvent subir¹¹. Par exemple, l'interdentale sonore pourrait être notée /ð/ pour la distinguer de la dentale correspondante /d/ dont la spirantisation secondaire serait notée /d̄/.

Des remarques similaires pourraient être faites à propos des autres interdentes. Surtout, il convient d'être prudent quant à leur réalisation; les changements orthographiques mentionnés ci-dessus ne traduisent pas nécessairement un changement dans la prononciation, contrairement à ce qu'affirme l'auteur (p. 54 §144); il pourrait s'agir de simples conventions orthographiques, par exemple lorsque l'araméen accède au statut de *lingua franca*. En outre, ces modifications ne sont pas uniformes, puisque — comme signalé plus haut — l'interdentale /d̄/ continue à être notée {z} dans plusieurs dialectes araméens.

La présentation des interdentes est suivie de celle des dentales puis des sifflantes; ces dernières présentent elles aussi des correspondances complexes, que l'auteur résume dans un tableau bien pratique (p. 57). Il est accompagné d'exemples variés et significatifs; on notera au passage que, contrairement à ce que l'on peut lire p. 58 §165, la racine *šlm* est largement attestée en éthiopien — y compris le substantif bien connu *salām*¹². Comme les interdentes, le /š/ n'a pas de correspondant graphémique dans les langues cananéennes et araméennes; celui-ci est donc noté {š} ou {s}. Le tableau récapitulatif est là encore problématique: note-t-on les graphèmes ou les phonèmes? La présence d'un š à la ligne de l'araméen suggère qu'il s'agit d'un graphème; mais à la ligne

¹⁰ Et non ʔhd , mais il s'agit là d'une simple faute typographique.

¹¹ La prononciation /h/ du /h/ est elle aussi discutable; nous y reviendrons plus loin.

¹² Voir p. ex. W. LESLAU, *Comparative Dictionary*, p. 499.

précédente, qui correspond à l'hébreu, on trouve un š, qui doit donc être compris comme un phonème — à moins que le diacritique massorétique associé au {š} ne soit pris en compte, auquel cas on signalera qu'il existe également en araméen biblique.

Si la réalisation du /š/ est incertaine, l'alternance entre une graphie {š} et {s} montre bien qu'il était distingué du /s/ et du /s/ (d'où l'hypothèse d'une réalisation latérale). Le fait qu'il n'y ait «pas de différence entre des mots de racine š et s dans les transcriptions grecques» (p. 58 §168) est tout simplement dû à l'absence de chuintante en grec, qui rend régulièrement par un {s} les /š/, /ś/, /s/, et /s/ de l'hébreu.

Un autre tableau bien appréciable résume (p. 62-63) les diverses prononciations du groupe «k-g-q» dans les dialectes arabes; l'auteur prend soin de l'illustrer par des exemples significatifs, et fait état de théories quant à leur réalisation primitive. Il mentionne également le phénomène de labialisation en éthiopien (§192); précisons que celui-ci prend généralement place au contact (immédiat ou médiat) d'une voyelle /u/, et qu'il ne peut être suivi d'une voyelle allophone. On trouvera donc seulement {q^wa}, {q^wi}, {q^wā}, {q^we}, et {q^wə} (que l'auteur noterait {q^we}¹³); de même pour les autres labiovélaire¹⁴.

Dans la section consacrée aux «vélares spirantes» (p. 64-65), l'auteur fait état de diverses théories relatives au développement de ces phonèmes et en signale les difficultés; ce discours nuancé et circonspect (voir p. ex. sa conclusion §198) est appréciable, et l'on aurait aimé davantage de prudence en hébreu, à propos duquel la présence d'un *chi* ou d'un *gamma* dans des translittérations grecques est jugée «non pertinente» (§195), donnant «une première impression superficielle» (§197). Il est aussi fait état de la «prononciation traditionnelle de l'hébreu et de l'araméen», sans préciser de quelle tradition il s'agit. En outre, la mention «de l'hébreu et de l'araméen» pourrait indiquer que l'auteur formule les mêmes conclusions pour l'araméen, bien que cela ne soit pas clairement signalé. Si l'on se réfère au tableau récapitulatif (§193), on trouve les mêmes valeurs pour le cananéen et l'araméen. Pourtant, l'auteur a postulé l'existence du /g/ en araméen pour expliquer la notation {q} puis {ʔ}

¹³ Signalons une faute typographique §192: on trouve «q^we» au lieu de «q^we» — à moins que l'auteur ne note occasionnellement le sixième ordre par un ⁶, comme pour le *shwa* hébreu, mais voir «k^wel» à la ligne précédente (qu'il faut d'ailleurs corriger en «k^well»; voir p. ex. W. LESLAU, *Comparative Dictionary*, p. 281).

¹⁴ Voir p. ex. A. DILLMANN, *Ethiopic Grammar*, p. 50-54; J. TROPPEL, *Altäthiopisch*, p. 20-21.

du /d/ protosémitique (p. 54 §145). Une discussion, même succincte, de la réalisation du /g/ (et du /h/) en araméen serait donc la bienvenue; de même, l'anecdote (fort sympathique!) démontrant la confusion des gutturales en araméen (p. 66 §200) ne vaut pas pour l'ensemble des dialectes. Une description plus nuancée semble nécessaire.

La présentation du système phonologique s'achève (p. 67) par les voyelles; l'auteur expose au moyen de deux schémas clairs la théorie traditionnelle d'un système à trois voyelles primitives¹⁵ /a/, /i/, /u/ complétées par des voyelles secondaires /e/ et /o/ résultant de mutations ou contractions. D'autres modifications vocaliques sont détaillées immédiatement après, dans la section consacrée aux changements phonétiques. On y trouve également un inventaire complet des modifications consonantiques (p. 69) nourri de bon nombre d'exemples caractéristiques. Un tableau bien pratique résume les principales assimilations (p. 70 §224), et l'on aurait souhaité un tableau similaire pour les dissimilations (p. 75 §260), dont le traitement est plus rapide; par exemple, le phénomène de dissimilation par nasalisation signalé en akkadien (p. 76 §262) est également attesté en araméen (p. ex. {ynd^a}, inaccompli de √yd^a, ou {hn¹}, causatif de √¹ll). En outre, on peut se demander si certains exemples de dissimilation ne sont pas en réalité des phénomènes d'accommodation ou d'affaiblissement, p. ex. *kabkab en arabe, hébreu et araméen (§264; on aurait pu ajouter l'éthiopien).

La présentation s'achève par une discussion du phénomène de métathèse (p. 77-78); l'auteur précise à cette occasion que les formes *hitpael* avec métathèse de la première radicale en hébreu et syriaque¹⁶ pourraient s'avérer être des vestiges d'une conjugaison à infixes -t- (p. 78 §275). Il est appréciable de trouver dans un tel ouvrage mention de cette théorie, mais rappelons qu'elle n'est pas sans difficulté: pourquoi cette ancienne conjugaison est-elle systématique pour les verbes à première radicale sifflante? Pourquoi ne la trouve-t-on pas pour d'autres verbes? La prudence s'impose.

La section suivante est consacrée à la syllabe, et plus précisément au début (p. 78), à la fin (p. 79), et à la longueur (p. 80) des syllabes. L'auteur souligne à juste titre que la syllabe commence toujours par une

¹⁵ Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'une langue disposant de ces seules voyelles et appelée «protosémitique» ait jamais existé; comme nous l'avons signalé plus haut, l'auteur semble d'un autre avis: «On admet généralement que le protosémitique possédait seulement les voyelles a, i, u» (§209).

¹⁶ En fait, plus généralement en araméen.

consonne (§277), bien que celle-ci ait parfois pu s'amuir. L'exemple de la conjonction *w-* en hébreu (§280) est bien choisi¹⁷; on apprécie de trouver mention du maintien de la vocalisation primitive «en position pré-tonique», mais précisons que celui-ci ne prend place qu'en (pré-) pause et dans certains syntagmes¹⁸.

À la page suivante, l'auteur précise également qu'une syllabe ne peut commencer par deux consonnes; il indique alors les mécanismes prévenant une telle situation (anaptyxe et prosthèse), accompagnés d'exemples. Le dernier concerne la conjugaison hébraïque **ṭqaṭṭēl*¹⁹ qui devient *hitqaṭṭēl* par prosthèse d'un *h-*; mais ne s'agit-il pas d'un phénomène plus complexe? Pourquoi n'a-t-on pas la forme ***ṭ^hqaṭṭēl*? Pourquoi préfixer un *h-* et non un simple '·?

La question de la longueur des syllabes doit être traitée avec précaution lorsque les langues ne notent pas (toujours) la longueur des voyelles: ougaritique, hébreu, araméen, syriaque, éthiopien... Ainsi la transcription *ḥemmūntū* proposée (p. 81 §297) pour le pronom personnel éthiopien est-elle trompeuse, puisque l'éthiopien ne distingue pas /ū/ et /ū/ dans la graphie (contrairement à /ā/ et /ā/); si l'on souhaite utiliser ce pronom comme exemple de voyelle longue en syllabe fermée non accentuée, il faut d'abord démontrer la longueur de la voyelle. *Idem* pour l'hébreu *qāṭal* < **qaṭala* (§299): à moins que l'auteur ne pense que la voyelle *qameṣ* est toujours longue (!), il doit démontrer sa longueur ici²⁰. Plus généralement, son affirmation selon laquelle une syllabe ouverte brève ne peut se maintenir en hébreu est discutable; déplacement de timbre n'est pas synonyme d'allongement vocalique.

Après l'exposé du fonctionnement général de la syllabe sémitique viennent les règles particulières à certaines consonnes: '·, *h* et *w/y*. On

¹⁷ Il faut néanmoins corriger «**w^e-m^elākīm*» en «**w^e-m^elākīm*». Profitons-en pour signaler que l'auteur semble transcrire la voyelle massorétique *qameṣ* par /ā/, même lorsque celle-ci n'est pas longue, alors que le macron note en principe un allongement (y compris dans la *Grammaire* pour les autres langues). Une telle confusion aurait pu être évitée par une autre transcription, comme celles généralement utilisées dans les grammaires hébraïques (p. ex. /ā/, /q/ ou tout simplement /a/).

¹⁸ Voir p. ex. P. JOÜON – T. MURAOKA, *A Grammar of Biblical Hebrew*, Rome, 1991, p. 348-349 §104d.

¹⁹ Le /ē/ semble, dans la *Grammaire*, transcrire la voyelle massorétique *šere*, même lorsque celle-ci n'est pas longue. Comme signalé plus haut pour le *qameṣ*, une telle convention est gênante dans un ouvrage de grammaire comparée. Pourquoi ne pas utiliser une autre transcription (p. ex. /e/, ou tout simplement /e/, le *segol* étant alors noté /e/, /æ/, ou /ɛ/)?

²⁰ Voici un bel exemple de confusion induite par une transcription /ā/ de cette voyelle, comme signalé plus haut.

trouve à chaque fois des exemples *ad hoc* issus de différentes langues. Dans le cas du *ʿ*, signalons toutefois deux exemples discutables (p. 82 §308), puisque l'on n'a pas affaire à un vrai *ʿ*: l'akkadien *bēlu* vient en réalité de *vb'l* (avec *ʿ* et non *ʿ*) et *ilik* de *ʿhlk* (avec *h* et non *ʿ*). De même, l'exemple *māšā(ʿ)ā* ne peut servir d'exemple de quiescence en hébreu du *ʿ* «à la fin du mot» (p. 83 §311), contrairement à *māšā(ʿ)* qui précède; en revanche, c'était un très bon exemple de quiescence «à la fin de la syllabe», comme l'avait signalé l'auteur (§309). En outre, signalons à nouveau que l'allongement vocalique supposément induit par cette quiescence (§310 et 311) se heurte à l'absence de notation formelle de la longueur des voyelles en hébreu massorétique.

Ce n'est pas le cas des accents, qui y sont bien notés par la cantillation massorétique; ainsi, concernant les semi-voyelles *w* et *y*, l'auteur signale à juste titre que les ségolés à seconde radicale *w* ou *y* ne subissent généralement pas de réduction de la diphtongue à l'état absolu: **māwt* devient *māwèt* (et non *māwèt*, p. 85 §328), de même que **bāyt* devient *bāyit*. La contraction prend place à l'état construit, avec pour exemples *mōīt* et *yādēnū* (et non *yādēnū*, p. 85 §328; l'accent est sur l'afformante du pluriel et non le suffixe *-nū*). En araméen biblique, on trouve les exemples *qāyīt* et *yōmā* (et non *yūmā*, p. 86 § 330).

D'autres langues, telles l'akkadien, ne notent pas les accents, comme le souligne l'auteur (p. 87 §343); il convient donc d'être prudent à la lecture du paragraphe qui lui est consacré (p. 88 §346). En ce qui concerne l'accent en hébreu massorétique, il semble que l'auteur n'ait hélas pas compris la formulation de P. JOÛON: en effet, ses règles énoncent des conditions *nécessaires* et non *suffisantes*; la reformulation positive proposée par l'auteur (p. 89 n. 155) transforme ces conditions nécessaires en conditions suffisantes, ce qu'elles ne sont bien évidemment pas, exemples à l'appui (§349). Si l'on tient à reformuler positivement les règles de P. JOÛON, on peut le faire de la façon suivante: «1. Une syllabe pénultième fermée *peut* avoir le ton à condition que la dernière syllabe soit ouverte. 2. Une syllabe dernière fermée *peut* être privée du ton à condition que la syllabe pénultième soit ouverte». Toujours est-il que P. JOÛON avait raison, et qu'une telle mécompréhension est fâcheuse; gageons qu'elle sera corrigée dans une prochaine édition.

La troisième partie de la *Grammaire* est consacrée à la morphologie (p. 93-158), et couvre tous les éléments du discours: noms, pronoms, numéraux, particules, verbes, avant de revenir aux noms, puisque la pre-

mière section ne s'intéresse qu'à leur formation. On signalera à ce sujet l'excellent travail de J. Fox, *Semitic Noun Patterns* (Winona Lake, 2003), que l'auteur n'a pas semble-t-il exploité dans sa présentation néanmoins complète et abondamment illustrée²¹. Le traitement des pronoms indépendants (p. 100) est accompagné de tableaux comparatifs bien pratiques, avec quelques fautes néanmoins: pour la première personne, le singulier est *ʿnī* (ou *ʿānī*) et non *ʿanī* en hébreu (p. 101 §394); *idem* pour le pluriel, *ʿnaḥnū* et non *ʿanaḥnū*. En araméen biblique, on trouve *ʿnā* (et non *ʿanā*) au singulier et *ʿnaḥnā* (et non *ʿanaḥnā*) au pluriel. En éthiopien, le singulier est *ʿana* et non *ʿanā*.

Pour la deuxième personne, rappelons que l'éthiopien ne distingue pas *f/* et *f/*; la transcription *ʿantī* (au lieu de *ʿanti*) proposée par l'auteur (p. 102 §397 et 399) pour le féminin singulier doit donc être justifiée. De même, l'assimilation supposée du */n/* en araméen biblique (au singulier seulement, si l'on en croit le tableau p. 102 §399) doit être démontrée, puisque l'on trouve toujours un {*n*} dans la graphie. Nous proposons de corriger la ligne correspondante du tableau de la façon suivante: masculin singulier *ʿantā*, *ʿant*, féminin **ʿantī*, **ʿant* (non attesté), masculin pluriel *ʿantūn* (la forme avec *-m* n'est pas attestée en araméen biblique), féminin **ʿantēn* (non attesté). En éthiopien, le féminin pluriel est *ʿanten* (et non *ʿantunna* comme en arabe). En hébreu, on trouve *ʿattēn(ā)* (et non *ʿattēn(nā)*); quant au masculin, la forme longue (avec *-ā*) n'est pas attestée dans la Bible, mais il paraît plus raisonnable de vocaliser *ʿattēm(ā)* (et non *ʿattēm(mā)*).

Pour la troisième personne, on aurait apprécié un tableau récapitulatif semblable à celui proposé pour les première et deuxième personnes; on trouve seulement un tableau pour les formes singulières en *h* et hybrides (p. 104 §405 et 409). Au pluriel, la forme féminine longue en hébreu est *hēnnā* (et non *hēnna*, p. 105 §413); en araméen on a les masculins *himmō(n)* (voir p. ex. *himmō* en Esd 4, 10) et *ʿinnūn* (non mentionné par l'auteur), et le féminin *ʿinnīn* (rarement et tardivement *hinnīn*). Pour l'éthiopien, rappelons que contrairement au */ā/* qui est noté dans la graphie, la longueur du */o/* et du */u/* n'est pas signalée.

Après avoir traité des pronoms indépendants, la *Grammaire* présente les suffixes pronominaux (p. 105). Des tableaux synthétiques auraient été bienvenus, mais l'inventaire est complet et précis. Pour la seconde personne, le féminin singulier s'écrit *-kī* (et non *-ki*) en syriaque (p. 106

²¹ Certaines références au syriaque (p. ex. l'emploi du schème *qatil* comme participe passif, p. 95 §368) valent en fait pour l'ensemble des dialectes araméens.

§426); le masculin pluriel éthiopien est certainement *-(k)kemu* (et non *-kemmū*, p. 107 §428). Pour la troisième personne, le féminin singulier est *-h* (rarement *-hā*) en araméen.

Les pronoms démonstratifs (p. 108) sont présentés selon leurs principaux éléments: *-hā-*, *-n-*, *ḏ* / *l*, et *-k*. Il s'agit là d'une initiative appréciable, qui aurait été agréablement complétée par un tableau récapitulatif. Selon l'auteur, l'élément *-hā-* serait à l'origine de l'état emphatique araméen (*hā* devenu *-ā*, p. 108 §445); signalons néanmoins que d'autres théories ont été avancées, par exemple une afformante *-a'*, et qu'il convient d'être prudent à ce sujet. En revanche, l'élément *ha-* apparaît bien devant d'autres démonstratifs, aboutissant à des formes telles que *hādēn* ou *hādā*²². Les deux démonstratifs *dēn* et *dā* (masculin et féminin respectivement) doivent d'ailleurs être ajoutés à *d'nā* mentionné au paragraphe traitant de l'élément *ḏ* (p. 109 §449), de même que *dāk* et *dēk*, qui sont en outre dotés de l'élément *-k* et sont à juste titre signalés §451 (à côté de *zāk*, qui correspond au même démonstratif où l'interdentale /ḏ/ est notée {z}).

La discussion du pronom relatif est brève, l'auteur rappelant que celui-ci est souvent apparenté au démonstratif (p. 110 §453). Deux éléments sont présentés: *ḏ* (§454) et *š* / **ṯ* (§455). En réalité, il s'agit certainement d'un même élément protosémitique /ḏ/ou /ṯ/²³; en araméen, l'interdentale /ḏ/ est notée {d} ou {z}, d'où un relatif *dī* ou *zi* (le premier est signalé). On pourrait en trouver des vestiges en hébreu (p. ex. *zēh* en Jg 5, 5), bien que celui-ci emploie plutôt *ʿšēr* (et non *ʿāšēr*) et *šē-*; l'auteur indique en note (p. 110 n. 189) que la théorie selon laquelle le second dériverait du premier est obsolète, mais on lira un avis récent contraire chez J. HUEHNERGARD²⁴.

Pour les pronoms interrogatifs et indéfinis, on rappellera que l'existence de *matres lectionis* en ougaritique est débattue, mais que les {y} et {h} présents dans les pronoms *my* et *mh* (p. 111 §461) sont très certainement consonantiques, à vocaliser /mīy(a)/ et /mah(a)/²⁵.

²² Et ce dès le tournant de notre ère, voir p. ex. U. SCHATTNER-RIESER, *L'araméen des manuscrits de la mer Morte*, p. 62-63.

²³ Pour l'interdentale sourde en sémitique oriental, voir le paléo-akkadien; l'éblāite ne distingue pas les interdentales sourde et sonore.

²⁴ J. HUEHNERGARD, *On the Etymology of the Hebrew Relative šē-*, in S.E. FASSBERG – A. HURVITZ (ed.), *Biblical Hebrew in Its Northwest Semitic Setting. Typological and Historical Perspectives*, Jerusalem, Winona Lake, 2006, p. 103-125.

²⁵ Voir p. ex. J. TROPPEL, *Ugaritische Grammatik*, p. 238-240; P. BORDREUIL – D. PARDEE, *Manuel d'ougaritique*, vol. 1, p. 56.

Après avoir discuté des pronoms, la *Grammaire* s'intéresse aux numéraux (p. 112): cardinaux, ordinaux, et fractions. On a le plaisir de retrouver un grand tableau sur deux pages (p. 114-115), d'autant qu'il n'est pas signalé au début de la section (p. 112 §470). Quelques formes sont à corriger en hébreu: *š'náyim* et *š'táyim* «deux»; *šālōš* «trois»; *h'miššā* «cinq»; *šēba'* «sept» (*šēba'* si l'on note ainsi l'accent); *š'mōnē* «huit» (dans la Bible, on trouve surtout *š'monē*, idem pour *š'monā*); *ʿšēr* (*ʿšēr* si l'on note ainsi l'accent) et *ʿšārā* «dix». En syriaque: *ḥameš* «cinq». En éthiopien: *'arbā'* «quatre»; *samānī* «huit» (puisque l'auteur semble systématiquement rendre le troisième ordre par *i*); *'āsrū* et *'āsartū* «dix».

Les dizaines sont également présentées sous forme de tableau (p. 116); les fautes y sont moins nombreuses: hébreu *ʿšrīm* «vingt»; éthiopien *šālāsā* «trente». De même pour les ordinaux (p. 117): hébreu *h'mišīt* «cinquième», féminin *h'mišīt* (voir §488); *'šīrī* «dixième».

La *Grammaire* traite ensuite des particules (p. 118): adverbes, prépositions, conjonctions, et interjections. A propos de ces dernières, l'auteur mentionne le présentatif *ha-* qui subsiste en arabe dans le *hā-* suivi du pronom personnel (p. 120 §498); signalons que la même particule est fréquente en araméen, et ce dès l'araméen d'Égypte, voir p. ex. T. MURAOKA – B. PORTEN, *Grammar of Egyptian Aramaic*, p. 289. Auparavant, signalons deux incohérences dans des transcriptions d'adverbes: l'éthiopien *ʿqqa* (p. 118 §491) devrait être noté *ʿeqqa* en suivant les conventions de l'auteur; de même, l'hébreu *ri'šonā* doit être corrigé en *rīšonā*, puisque l'auteur a écrit *rīšōn* p. 117.

La section consacrée à la morphologie du verbe (p. 120) est bien sûr essentielle; l'auteur prend soin de discuter des questions de temporalité et d'évolutions du système primitif dans les diverses langues sémitiques. La notion d'aspect (§500) est bien définie, et un grand tableau comparatif est proposé pour tenter de reconstituer le système protosémitique (p. 122-123). La tâche est complexe, et l'auteur prend soin de le souligner; il avance prudemment, signalant les difficultés rencontrées et les diverses théories avancées, offrant des notes riches et abondantes. Son paragraphe intitulé «système originel» est immédiatement suivi de la mention «(une hypothèse)» (p. 124), preuve d'une circonspection bienvenue. Nous pourrions bien sûr faire de nombreuses remarques sur ces hypothèses, mais une telle discussion dépasserait hélas le cadre de cet article.

Après avoir discuté des divers thèmes, la *Grammaire* revient sur les conjugaisons (p. 137): parfait, impératif, imparfait, etc. L'exposé est

clair, mais les tableaux récapitulatifs auxquels on s'était habitué font défaut.

A la fin du chapitre (p. 146), l'auteur revient sur la morphologie des noms, dont il ne s'était précédemment intéressé qu'à la formation. Il s'agit donc de traiter du genre, du nombre, de la déclinaison, et de la détermination. L'exposé est simple et bien illustré.

La quatrième et dernière partie de la *Grammaire* est consacrée à la syntaxe (p. 159). On est agréablement surpris de trouver une section consacrée à cette matière souvent délaissée; il y est essentiellement question des phrases (nominales ou verbales) et des propositions (principales ou subordonnées), exemples à l'appui. Pour la phrase nominale, on est surpris de lire qu'«en règle générale, le prédicat suit le verbe» (p. 161 §711), puisque celle-ci est (par définition) dépourvue de verbe! Il s'agit certainement d'une erreur, à corriger de la façon suivante: «en règle générale, le prédicat suit le sujet». L'exemple akkadien entretient hélas la confusion, puisqu'il est doté d'un verbe (*ītenepuṣū*); celui-ci est certes en proposition relative (introduite par *ša*), mais un exemple plus simple aurait évité tout malentendu. Signalons également quelques fautes dans les autres exemples: en araméen, il faut lire *r^ehiqān* (ou *rahiqān*) au lieu de *rehiqān* et *ṣ^anaḥnā* au lieu de *'anaḥnā*; en éthiopien, *beḫomu* au lieu de *bezeḫomu*. Un peu plus loin (p. 612 §713), on trouve encore quelques fautes: en akkadien, il faut transcrire *urḫu* (et non *urḫu*, suivant les conventions adoptées par l'auteur, bien qu'une transcription *ḫ* nous paraisse en soi préférable à *h*); *idem* pour *ṣeḫherū* au lieu de *ṣeḫherū* (p. 167 §730); de même en ougaritique et éthiopien: *tmḥs* et non *tmḥs* (p. 166 §727), *ḫab(b)a* et non *ḫab(b)a* (p. 166 §729; p. 167, tableau et §729).

En hébreu, il faut vocaliser *w^e-Yōsēp* au lieu de *we-Yōsēp*, *ṣ^lohīm* au lieu de *'ēlohīm* (p. 163 §717), *šēšēt* (et même *šēšēt*) au lieu de *šēšet* (p. 165 §723), *l^ekā* au lieu de *lekā* (p. 165 §724), *ṣ^lēr* au lieu de *'ašēr* (p. 166 §729, et tableau p. 167). L'exemple §730 contient lui aussi plusieurs erreurs: *ḥaḥ^llōm* au lieu de *ḥaḥalōm*, *ḥazzēh* au lieu de *hazzē* (puisque c'est ainsi que l'auteur a transcrit ce démonstratif dans la section correspondante, p. 108 §445), *ṣ^lēr* au lieu de *'ašēr*, et *ḥālāmī* au lieu de *ḥālāmī*²⁶. A la page suivante, il faut corriger *š^emuēl* en *š^emuēl* (§732), puis (§734) *hōlēk* en *hōlēk*, *mē'ittī* en *mē'ittī*, *wehikk^ekā* en *w^ehikk^ekā*, et *ḥā'aryēh* en *ḥā'aryēh*. Un peu plus loin (p. 169 §736), il

²⁶ La vocalisation *ḥālāmī* (voir Gn 37, 6) est due à un déplacement de timbre en position pausale.

faut transcrire *'attēm* au lieu de *attēm*, *bārīšōnā* au lieu de *bārī'šōnā*, etc. Dans les pages qui suivent, de nombreux *shwas* sont notés *e* et non *é*.

Au final, on a l'impression que les conventions de transcription adoptées par l'auteur (jamais clairement établies) ne sont pas les mêmes dans l'ensemble de l'ouvrage, ce qui est déroutant – surtout dans une grammaire comparée, où l'on note et compare plusieurs langues et systèmes d'écriture. Il serait souhaitable qu'un tableau de translittération des différentes langues soit donné dès le début du livre, précisant la façon dont sont restituées les consonnes (éventuellement gémées, spirantisées, etc.), les voyelles (timbres, longueurs), leurs diverses combinaisons (réduction de diphtongues, *matres lectionis*...), les accents, etc. Toutes les transcriptions pourraient alors être vérifiées et mises en conformité le cas échéant.

A la fin du chapitre consacré à la syntaxe, l'auteur propose une section inattendue sur les formes verbales consécutives en hébreu biblique (p. 173 §758). Ces formes sont caractérisées par une vocalisation parfois différente: conjonction {w} vocalisée /wa/ et provoquant l'allongement de la consonne qui suit, déplacement du ton, changements vocaliques. Les spécialistes se sont depuis longtemps penchés sur leur origine, ce que l'auteur prend soin de rappeler (p. 175). A ce propos, on est surpris de la très longue citation de A. VAN DE SANDE (§764): celle-ci court de la p. 175 à la p. 177! D'autres auteurs non moins illustres et largement exploités dans la *Grammaire* (notamment E. LIPINSKI) n'ont pourtant pas eu cet honneur.

Une telle dépendance est fâcheuse; l'auteur ne semble prendre aucune distance par rapport à la solution adoptée par A. VAN DE SANDE. La vocalisation des formes consécutives est selon lui «artificielle», créée de toutes pièces par les Massorètes (p. 178 §770). Si cette explication semble attrayante, elle se base sur des sources (p. ex. les Hexaples d'Origène ou la vocalisation samaritaine) qui ne sont pas nécessairement plus fiables ou plus archaïques que la tradition massorétique. Il convient donc d'être prudent face à cette solution facile qui résout le problème en l'éliminant.

Pour le reste, la comparaison avec les autres langues sémitiques est évidemment précieuse, puisqu'elle permet d'envisager le maintien de conjugaisons souvent confondues dans la morphologie; c'est le cas du **yaqtul*, signalé depuis longtemps par les grammairiens (p. 179 §771). Nous avons là un excellent exemple de l'utilité de la grammaire comparée!

Voilà qui nous offre une bonne occasion de conclure, et d'inviter à une étude sérieuse de la grammaire comparée des langues sémitiques. Grâce à la *Grammaire* de J.-C. HAELEWYCK, les lecteurs francophones ont désormais accès à une introduction récente et accessible, qui leur permettra de s'initier sans grande peine à cette science encore jeune.

Malgré les remarques, doutes, et interrogations formulés dans cet article, nous tenons à saluer la somme de travail fournie pour produire cet ouvrage par ailleurs bien mis en page, de bonne facture, et agréable à lire. Nous espérons en outre que l'auteur accueillera favorablement nos suggestions et corrections²⁷ en vue d'une prochaine édition.

Collège de France
Milieux bibliques
52 rue du Cardinal Lemoine
75231 Paris Cedex 05, France
michael.langlois@college-de-france.fr

Michael LANGLOIS

²⁷ Signalons encore quelques fautes d'orthographe: il faut lire «où l'on» au lieu de «où on» (p. 7 §2); «Safaitique» au lieu de «Safaitique» (p. 32 fig. 12; voir p. 31 §65); guillemets fermants à la fin de la citation de J. GRAND'HENRY (p. 52 n. 67); «t et d» au lieu de «t en d» (p. 56 §153); «q^odoš» au lieu de «qedoš» (p. 69 §219); «moabite» au lieu de «moabitique» (p. 58 §168, selon l'usage attesté ailleurs, voir p. ex. p. 78 §275); «ne dispose» au lieu de «de dispose» (p. 87 §343); guillemets fermants à la fin de la citation de P. JOÛON (p. 89 §349 règle 1); «*qāṭalā» au lieu de «*qāṭālā» (p. 90 §351); «q^ošōt» au lieu de «qešōt» (p. 91 §355); «La présence» au lieu de «Le présence» (p. 101 n. 173); parenthèse fermante romaine (et non italique) p. 102 §397; «On distinguera les formes» au lieu de «On distinguera entre les formes» (p. 103 §403); «lieu en moyen babylonien» au lieu de «lieu moyen babylonien» (p. 110 §452); «t- préfixe» au lieu de «-t préfixe» (p. 133 §532); «FÉMININ» au lieu de «Féminin» (p. 138 §562); «BibleWorks» au lieu de «BibelWorks» (p. 174 n. 272); «note 272» au lieu de «notre 272» (p. 175 n. 275). D'autres erreurs de transcription ont été relevées dans la seconde moitié de l'ouvrage mais ne sont pas mentionnées ici.